



REGLEMENT GRAND PRIX JEUNES DE BADEN GMVA

Mercredi 21 et Jeudi 22 août 2024

Epreuve comptant pour le Mérite national jeune et pour le GOKT U12



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">- être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue- être de catégorie Minimale ou moins- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs- remplir tous les critères sportifs d'inscription- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.- disposition spécifique : ce grand prix est ouvert aux benjamins et U12 garçons classés au-delà de la 200^{ème} place du Mérite jeunes et aux benjamines et U12 filles classées au-delà de la 100^{ème} place du Mérite jeunes. A l'issue de la publication officielle du champ de joueurs du grand prix jeunes majeur d'Evian (un mois avant cette épreuve), les joueurs et les joueuses ayant un classement au Mérite jeunes supérieur à celui du dernier joueur ou joueuse retenus à Evian auront alors la possibilité de s'inscrire au grand prix jeunes de Baden.
TERRAIN	Parcours de BADEN (nouveaux parcours homologués FFGolf 2024) Filles : Minimales 5050 m - Benjamines 4709 m - U12 4306 m - Garçons : Minimales 5923 m - Benjamins 5548 m - U12 4910 m - Tableau des repères à disposition sur le site l'as de Baden ou à l'accueil du Golf
FORMULE DE JEU	Simple Score maximum (9 coups par trou) 36 trous – 18 trous par jour Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5) Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-2 (8) Le parcours d'entraînement se fait la veille du 1 ^{er} tour sur réservation des départs à l'accueil du club au 02 97 57 18 96. La voiturette et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés lors de cette journée officielle de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.
SERIES	Trois catégories : U12 ; Benjamin(e)s ; Minimales
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 06 août 2024 Inscription en ligne sur le site HELLOASSO : https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-golf-de-baden La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de la Ligue : le 8 août 2024 et site de l'AS de Baden www.as-golf-baden.fr</p> <p>Champ de participants limité à 100 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum et index maximum dans chaque catégorie : minimales G : 6 , minimales F : 3 , benjamins G : 12, benjamines F : 4 , U12 G : 15 , U12 F : 4 La répartition des 12 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.</p> <p>Les joueurs Minimales et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	50 € (Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé).
TIRAGE DES DEPARTS	Par catégorie et par sexe. 1 ^{er} tour : dans l'ordre croissant des index. 2 ^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1 ^{er} tour Diffusion des horaires de départ à partir de 20h l'avant-veille du 1 ^{er} tour : https://liguebretagnegolf.org/ ou sur le site de l'AS de Baden www.as-golf-baden.fr ou au 02 97 57 18 96.
CLASSEMENT	Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition de chaque catégorie au Club House, suivie d'un goûter.
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, d'un représentant de la ligue et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.